

située, qui, tous les jours en extrait les pierres pour son usage particulier. On se rappelle encore trois petites tours dont les fondations furent arrachées il y a une vingtaine d'années. Mademoiselle de Montpensier se trompe donc évidemment en disant dans ses Mémoires que lors de son voyage à Trévoux, en 1638, le château était entièrement détruit et qu'il n'en restait qu'une vieille tour. C'est de la tour octogone qu'elle veut parler. Ses proportions gigantesques donnaient aux autres un air de mesquinerie qui les faisait oublier.

Le château de Trévoux devint le chef-lieu de l'une des douze châtellenies de la Dombes. Cette châtellenie qui avait le titre de *Royale*, comprenait les paroisses de Trévoux, Reyrieu, Toussieu, Pouilleu, Parcieu, Massieu et partie de celle de Saint-Didier. Vimy, aujourd'hui Neuville-sur-Saône, en dépendait aussi avant l'aliénation qui en fut faite aux abbés de l'Île-Barbe. Les seigneurs de Trévoux conservèrent jusqu'en 1428 le droit d'y percevoir un denier par chaque année de vin que l'on transportait, en leur faisant traverser la Saône, du Royaume en l'Empire, soit dans les bateaux, soit sur des charrettes nommées *berro*.

Pour marquer que la juridiction du château s'étendait jusqu'au milieu de la Saône en face de Trévoux, on avait coutume d'y faire chaque année une cérémonie tout à la fois religieuse et militaire sur un roc appelé *Roc de Saint-Symphorien*, auquel la tradition rattache un pieux souvenir (1). Ce roc, fort connu des mariniens et des baigneurs, a environ un mètre cinquante centimètres de longueur sur vingt centimètres de largeur. Aujourd'hui, lorsque la rivière est au zéro de son étiage, l'eau s'élève à un mètre au-dessus. Autrefois il était assez élevé et assez étendu pour que les pêcheurs y pussent déposer leurs filets. Le 27 octobre 1479, il fut donné pour cet usage à Jean Bourbon, moyennant le servis annuel de 3 sols, et en 1487, à Jacques Nogues (2).

(1) *Hist. de la ville et du canton de Trévoux*, par M. Jolibois, p. 49.

(2) *Quendam rupem appellatam rupem sancti Symphoriani sitam in fluvio sagonæ et subtus portum Trevolcèi ad reponendum ingenia ad piscandum pisces* (*Archives de l'Empire*, mem. dans le canton E 2787).